

S I E R R A L E O N E

Toma J. MAKANNAH

Janvier 1980

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
DE LA SIERRA LEONE DE 1974*

A. INTRODUCTION

Les recensements modernes de la population sont des opérations massives qui absorbent des quantités importantes d'argent et de personnel. Etant donné ce gros investissement public, les gouvernements et les agences telles que les Nations Unies (UN), qui les assistent, espèrent que les responsables des recensements fourniront des chiffres valables et feront un usage judicieux des fonds mis à leur disposition.

Les réalisateurs de recensements futurs peuvent éviter ou au moins minimiser leurs erreurs et écueils s'ils étudient attentivement les procédures mises en oeuvre par leurs prédécesseurs. Ainsi, c'est devenu une tradition bien établie de donner des rapports de chaque stade des opérations qui n'omettent pas en particulier les causes d'erreurs et les techniques d'amélioration. Le recensement du Ghana de 1960 a joué le rôle de pionnier et constitue un exemple classique de cette pratique.

* Le texte de cette monographie a été publié, sous le titre : "Some aspects of the methodology of the 1974 Population Census of Sierra Leone", dans African Research Bulletin (Sierra Leone), VII, 1 - Octobre 1976. L'auteur était alors Chef de la Section de Statistiques Démographiques du Service Central de Statistique de la Sierra-Leone.

SIERRA LEONE - Carte administrative, Provinces et Districts.



Une autre raison de ce type d'analyse est d'élever le niveau de la discussion sur le recensement. Le plus souvent les critiques ont porté sur les résultats du recensement sans essayer d'évaluer les méthodes qui y avaient conduit. Dans ce papier, nous espérons poser quelques questions pertinentes et suggérer des réponses au sujet du dernier recensement de la Sierra Leone, afin de susciter des discussions approfondies sur son évaluation⁽¹⁾. Naturellement, il ne répondra pas entièrement à toutes les questions; certaines devront attendre la publication des tableaux.

Plus précisément, notre but est de souligner quelques aspects méthodologiques du recensement de 1974 de la Sierra Leone. En avant-propos, nous décrivons les principaux aspects du précédent recensement qui n'a pas eu l'estampille des Nations Unies⁽²⁾; la discussion sera menée en deux temps : les dénombrements antérieurs à 1963 d'abord, le recensement de 1963 ensuite.

Définition d'un recensement

Un recensement de population a été décrit comme le "processus de collecte, d'évaluation, d'analyse et de publication des caractéristiques démographiques, économiques et sociales de toutes les personnes d'un pays ou d'une partie bien définie d'un pays à un moment donné"⁽³⁾.

On a suggéré ce qui suit pour caractériser un recensement moderne :

- a) une énumération individuelle, c'est-à-dire que chaque personne est dénombrée séparément et ses caractéristiques sont enregistrées séparément;
- b) l'universalité, c'est-à-dire que le dénombrement doit couvrir une unité géographique bien définie ou une partie bien précise de celle-ci;

(1) Ceci est le sujet d'une recherche actuelle de l'auteur intitulée "Evaluation et Analyse des données par âge et sexe des recensements de la population de 1963 et 1974 de la Sierra Leone". Une évaluation indépendante du recensement de 1974 est également faite par M. Armand Thomas de l'Unité Centrale de Planification, du Ministère du Développement, Sierra Leone.

(2) Principes et Recommandations pour le Recensement de la Population de 1970. Papiers Statistiques, Série M, N° 44, New York, Nations Unies, 1967.

(3) Principes et Recommandations.

- c) la simultanéité, c'est-à-dire que le dénombrement doit être effectué autant que possible dans la même période de temps;
- d) une périodicité définie, c'est-à-dire que les recensements doivent avoir lieu à des intervalles de temps réguliers, par exemple tous les cinq ou dix ans⁽³⁾.

Décomptes antérieurs à 1963

La Sierra Leone a une longue tradition du dénombrement, qui remonte à 1801⁽⁴⁾. Les traits distinctifs des premiers décomptes peuvent être résumés ainsi :

- a) Les comptages effectués dans la Colonie (actuellement Zone Occidentale) et de la "population non autochtone" - c'est-à-dire Européens, Asiatiques, Créoles, Antillais, etc. - vivant dans le Protectorat (actuellement les Provinces) semblent avoir satisfait les critères de recensement tels que l'énumération individuelle et la simultanéité⁽⁵⁾;
- b) Mais dans le beaucoup plus vaste arrière-pays, quelque méthode approximative de "sondage" a été habituellement utilisée : "La méthode employée dans le Protectorat consistait à faire un compte exact de la population dans certains types représentatifs de villages et de villes et à partir des chiffres obtenus à établir le rapport des contribuables mâles à la population totale des villages échantillons. La population totale de chaque circonscription était alors obtenue en multipliant le nombre total de contribuables mâles par le rapport obtenu pour la proportion de femmes et d'hommes, d'adultes et d'enfants, et les totaux de ces catégories étaient obtenus par multiplication"⁽⁶⁾.

(3) Principes et Recommandations.

(4) R.K. Kuczynski, Demographic Survey of the British Colonial Empire, Vol. I, West-Africa, London, Oxford University Press, 1948.

(5) R.K. Kuczynski, British Colonial Empire.

(6) An Economic Survey of Sierra Leone, 1949, Sierra Leone Government. Freetown, Government Printer, 1951.

Dans ces conditions, les estimations de populations totales obtenues étaient au mieux des approximations (Annexe II).

Pour ces décomptes également, le critère de simultanéité n'était quelquefois pas satisfait car le processus s'étendait sur quelques mois, par exemple celui de 1931 a duré quelque six mois. De plus, le total de certaines zones était parfois basé sur des enquêtes réalisées bien avant le décompte. Un cas typique est l'utilisation de l'enquête sur la trypanosomiase de 1946 dans l'estimation de la population de certaines zones au recensement de 1948.

Une autre critique élevée quelquefois à l'encontre des "recensements" coloniaux est qu'étant donné l'usage administratif qui en était l'objectif principal ils ne fournissaient qu'une information fragmentaire sur les caractéristiques socio-économiques de la population. Par exemple, un chercheur moderne, Banton, a trouvé l'estimation de 1948 de peu de valeur statistique pour son étude sociologique de Freetown : "Le recensement de 1948 est un maigre document consistant en une simple feuille de papier pliée en deux. La seule donnée fournie concernant Freetown est le nombre d'alphabètes, d'analphabètes, d'écoliers et les nombres d'Européens, d'Asiatiques, de non-Blancs et d'autochtones"⁽⁷⁾.

Une conclusion à tirer de cette revue des décomptes antérieurs 1963 est que l'expérience de plus d'un siècle de décomptes de la population à la Sierra Leone peut à peine être prise en compte par les statisticiens actuels. Ceci est partiellement dû à la mauvaise méthode employée, inadaptée à la nature réelle de ces opérations et partiellement à la complexité administrative et technique des recensements récents, qui diffèrent profondément des opérations simples d'autrefois.

Le recensement de la population de 1963⁽⁸⁾

Ce recensement marque le début des recensements modernes réalisés en Sierra Leone car il a été réalisé en suivant de près les directives de l'ONU. Etant le premier après l'indépendance du pays, le recensement de 1963 a nécessité une base légale nouvelle. Elle lui fut fournie par le Statistics Act de 1963.

(7) Michael P. Banton, West African City : A Study of Tribal Life in Freetown. London, Oxford University Press, 1957.

(8) Population Census of Sierra Leone, 1963 (three volumes), Freetown, Central Statistics Office, 1965. "Introduction" to each volume. Voir aussi E.C. Benjamin, "The Sierra Leone Census, 1963" in The Sierra Leone Geographical Journal, N° 9, 1965, pp. 63-71.

Le dénombrement individuel de personnes à la fois dans la Zone Occidentale et dans les Provinces a eu lieu au cours de la même période de référence, ce qui était nouveau pour ces dernières. Le comptage a été effectué sur la base de facto, c'est-à-dire qu'une personne était dénombrée par rapport à l'endroit où elle avait dormi la nuit du recensement.

Comme c'était le premier recensement, le questionnaire a été rendu aussi simple que possible. Par exemple il n'y avait pas de questions sur la fécondité et la mortalité. De même, il a été fait un large usage des méthodes modernes de recensement, telles qu'un Comité comprenant les principaux utilisateurs de statistiques, un recensement test et même une enquête post-censitaire.

Organisation

Le Statistics Act de 1963 rendait le Directeur de la Statistique responsable de la conduite du recensement. Avec son équipe, il a assuré l'administration de l'opération au jour le jour. De plus, deux comités ont été mis en place : le Comité du Recensement et le Comité Statistique. Le premier était l'organisme de décision; il a notamment approuvé le recensement pilote, l'enquête post-censitaire et le modèle final du questionnaire. Le Comité Statistique, comprenant surtout les utilisateurs prioritaires de statistiques comme les Universités, les Ministères et les entreprises privées, était habilité à proposer des rubriques pour le questionnaire.

Publicité

Comme c'était le premier véritable recensement, les doutes et les craintes du public devaient être surmontés. Ainsi une grande importance a été accordée à la publicité. Ceci a pris la forme de tournées de cinéma dans les Provinces, de correspondance entre le coordinateur du recensement et les Autorités, Présidents des Conseils de districts et autres Chefs traditionnels. En outre, environ 40 agents d'information ont été engagés pour visiter chaque circonscription à des fins publicitaires. Au total, la publicité du recensement de 1963 a été un programme bien conçu et exécuté.

Le recensement de la population de 1974

Quelque dix ans après le recensement de 1963, la plupart de l'information recueillie sur la taille et la structure de la population était périmée. En outre, de nouvelles données sur la fécondité, la mortalité et le taux d'accroissement de la population étaient requises d'urgence pour la planification économique et sociale⁽⁹⁾. En fait, c'était là l'objectif fondamental à atteindre; en complément, on attendait que les nouvelles zones de dénombrement constituent la base de sondage des futures enquêtes à mener dans le pays.

Le dessin du questionnaire s'est efforcé de satisfaire la plupart de ces objectifs. Pour la sélection des sujets à inclure, conseil a été demandé aux nombreux usagers potentiels des données recueillies tels que les Ministères, notamment celui du Plan, l'entreprise privée et l'Université. Le bloc définitif de questions a été sélectionné à partir d'une liste extensive à l'aide de critères de priorité et d'utilité pour le Gouvernement. Il comprenait onze questions, la plupart semblables à celles de 1963; les nouvelles rubriques étant l'orphelinage (mortalité des adultes), la fécondité et la durée de résidence, alors que la question de 1963 sur l'alphabétisme n'était pas retenue, car on supposait pouvoir tirer l'information de la question sur l'instruction.

B. ORGANISATION - EXECUTION

1. Description de l'organisation

Organisation du recensement

Au stade préliminaire du recensement, le Statistics Act de 1963 était en vigueur. L'organisation du recensement a donc été analogue à celle de 1963 : le Directeur de la Statistique était directement responsable des activités du recensement. Il y avait un Comité Interministériel, composé de tous les Secrétaires permanents, donnant des conseils sur les questions

(9) Le recensement de 1963 a fourni des données sur la répartition par âge dont, par des techniques indirectes, des mesures de la fécondité ont été déduites (voir Thomas E. Dow "Fertility in Sierra Leone, Sierra Leone Geographical Journal, XIII, 1969). Leurs résultats sont toutefois incertains parce que les hypothèses de ces techniques ne sont pas toujours satisfaites et les données sur l'âge sont parmi les plus déficientes de celles fournies par le recensement.

politiques. Mais tandis qu'en 1963, la principale agence d'aide extérieure était l'USAID, en 1974 ce fut les Nations Unies. Cette agence a également offert les services de deux experts : un expert en recensement et un autre d'analyse de système.

Au début de 1974, l'organisation du recensement a subi un changement important avec la nomination d'un Commissaire au recensement. Il succéda au Directeur des Statistiques comme responsable gouvernemental des opérations du recensement (Amendement de 1974). Un Comité National du Recensement fut créé sous sa présidence à la place du Comité interministériel.

Choix de la date du recensement

Le choix de la date est une décision essentielle qui mérite en général une grande attention. C'est parce que les activités au cours de la période choisie peuvent affecter défavorablement la couverture de l'opération. Habituellement, la période doit être choisie pour que les principales activités économiques (de la population rurale dans notre cas) soient au minimum et que les conditions climatiques soient optimum pour les déplacements.

Par exemple en 1963, le choix d'Avril pour le mois de nos recensements périodiques a été justifié par les points suivants : "La saison des pluies va de Mai à Octobre et dans de nombreuses régions du pays, après les pluies, les terrains sont inondés, les rivières hautes et les routes impraticables. Egalement, tout de suite après les pluies, la plupart des cultivateurs sont occupés à des travaux de récolte et juste avant, ils sont engagés dans des opérations préparatoires aux nouvelles plantations. Par conséquent, la période de Mai à Décembre est exclue. Février et le début de Mars seraient l'idéal du point de vue climatique et en raison de l'activité réduite de la population agricole. Toutefois, il a été décidé que le 1er Avril serait le moment le plus favorable pour ce recensement"⁽¹⁰⁾.

Alors pourquoi n'a-t-on pas retenu Avril 1974, qui aurait permis de réaliser les recensements au moins le même mois ? Des discussions sur la conduite d'un recensement en liaison avec un système de registre national avaient lieu entre le Bureau de Statistiques et le Gouvernement; lorsqu'en définitive, il fut décidé que les deux entreprises seraient indépendantes, Décembre a été retenu pour le recensement.

(10) "Notes on (the Methodology of) the 1963 Census" - Freetown, Central Statistics Office (mimeo) n.d.

Calendrier du recensement de 1974

1971	Juin	Début de la préparation.
1972	Janvier	Approbation du projet. Accord de principe pour l'aide technique et financière des Nations Unies.
	Juin	Création du Bureau du Recensement.
	Octobre	Démarrage de la cartographie. Accord pour les documents du recensement pilote. Début de la préparation du recensement pilote.
	Décembre	Commande de papier pour le recensement principal.
1973	Janvier	Recrutement des délégués du recensement dans les districts.
	Mars	Recrutement et formation du personnel de terrain pour le recensement pilote.
	Avril	Recensement pilote.
	Mai	Exploitation du recensement pilote.
	Août	Révision des documents pour le recensement principal. Approbation des documents. Début de la préparation détaillée pour le dénombrement en Avril 1974.
	Octobre	Début de la délimitation des aires de dénombrement d'après la liste des localités. Début de la reproduction des cartes.
1974	Janvier	Arrêt du travail (amendement).
	Septembre	Début de la préparation pour le dénombrement en Décembre. Préparation administrative.
	Octobre	Centralisation et emballage des matériaux du recensement. Réunion du personnel supérieur. Désignation des cadres de terrain. Formation des cadres de terrain.
	Novembre	Envoi des matériaux sur le terrain. Fermeture des écoles. Formation des superviseurs. Formation des agents recenseurs.
	Décembre	Dénombrement. Retour des matériaux du terrain.
1975	Janvier	Contrôle des documents. Totaux préliminaires. Répertoire des localités et code géographique. Révision des cartes. Début du chiffrement.
	Mars	Achèvement du code géographique. Programme de tabulation et de sortie. Début de la perforation.
1977	(fin)	Tabulation.

Personnel

L'organigramme (annexe III) donne un aperçu de l'effectif de la main-d'oeuvre ayant participé au recensement.

L'équipe temporaire comportait en majorité des agents recenseurs (3300) auxquels s'ajoutaient 590 superviseurs, 45 contrôleurs et 10 statisticiens du Service des Statistiques.

Budget

Le budget (annexe IV) initialement prévu, s'élevait à 843.000 Leones, approvisionné par le FNUAP (492.000 L.) et le Gouvernement de Sierra Leone (351.000 L.).

A l'heure actuelle, le montant des dépenses est évalué à 1.020.000 Leones et si ce chiffre n'est pas définitif, il paraît donner une idée raisonnable du coût du recensement.

La ventilation selon la nature des dépenses est donnée en annexe...

2. Recensement pilote⁽¹¹⁾

Un recensement pilote ou d'essai a tenté de tester le schéma de questionnaire et le calendrier relatif aux opérations de terrain et au contrôle de qualité. Après sa réalisation, les défauts du questionnaire et des autres aspects du programme ont été révisés ou modifiés avant le dénombrement.

Le recensement pilote, qui a eu lieu en Avril 1973, a consisté en une enquête par sondage (1 % de la population totale, selon le recensement de 1963). Certaines modifications ont été introduites au modèle de questionnaire et une nouvelle lumière a été jetée sur la capacité d'utiliser dans un recensement du personnel qualifié.

3. Champ du recensement

Le recensement de la population de 1974 a commencé le 8 Décembre et a duré environ une quinzaine de jours. De même que le recensement de 1963, la base du dénombrement était de facto⁽¹²⁾.

(11) Le recensement pilote a fourni, en plus, des statistiques à partir desquelles des estimations de la fécondité et de la mortalité ont été effectuées (voir J.G.C. Blacker, Thomas E. Dow et Toma J. Makannah : "Fertility and Mortality in Sierra Leone, Jimlar Muntane, A Journal of the Population Association of Africa).

(12) L'autre procédure de dénombrement est la base de jure dans laquelle les personnes sont recensées à leurs lieux de résidence habituels, qu'elles y soient ou non présentes au moment du recensement. Pour une comparaison des deux méthodes, voir : Henry S. Shryock and Conrad Taeuber, The Conventional Population Census, North Carolina : University of North Carolina, International Program of Laboratories for Population Statistics, Rapport Scientifique, N° 25, 1976.

4. Cartographie

Pour que la couverture d'un recensement soit complète, il convient de connaître l'emplacement géographique de toutes les zones d'établissements humains.

"Un recensement basé sur la méthode du case à case nécessite que le pays soit divisé en zones de dénombrement, qui sont les unités du recensement, de dimension convenable pour être assignées à un agent recenseur. Cette disposition répond à un besoin d'économie de main-d'oeuvre et de facilité de contrôle. La division du pays en zones de dénombrement peut aussi servir de base de sondage pour des enquêtes ultérieures"⁽¹³⁾.

En bref, la cartographie de 1974 a consisté à mettre à jour les zones de dénombrement de 1963 à l'aide de nouvelles cartes et de l'information supplémentaire acquise depuis lors. Les cartographes du Service de Statistique ont également été envoyés à travers tout le pays durant plus de douze mois pour un contrôle sur place et une révision de la connaissance géographique courante des zones rurales d'accès difficile.

Rétrospectivement, d'après les chiffres préliminaires et l'expérience du dénombrement, il semble que la délimitation de zones de dénombrement de population équivalente n'ai pas été très réussie. Ceci a été dû essentiellement à la méconnaissance des mouvements et de la distribution de la population dans l'intervalle intercensitaire. Ce problème était surtout marqué dans la Province Orientale, région qui connaît une importante migration, étant le centre de l'industrie du diamant. Dans cette zone, il y avait de nombreuses divergences de taille à partir d'un optimum d'environ 1000 personnes (annexe I).

5. Exécution

Avant le décompte, l'ensemble des nombreux travaux préparatoires, tels que le recrutement et la formation du personnel de terrain, les arrangements pour les facilités de transport et les paiements, la publicité avaient été effectivement réalisés.

(13) M. Crone, "Report on the 1974 Population Census of Sierra Leone; Methodology", Freetown, Central Statistics Office, 1975 (mimeo).

L'opération recensement s'est déroulée sans problème sérieux imprévu. Toutefois, il est apparu a posteriori que nous avons largement sous-estimé le travail des superviseurs et des agents recenseurs dans : a) les centres urbains, spécialement dans les zones minières telles que Kono, Tongo Field et Bama-Konta, b) les terrains virtuellement inaccessibles de quelques zones de dénombrement rurales, comme dans la circonscription de Sitia du District de Bonthe et dans les circonscriptions de Naya et Wara Bafodea du District de Koinadugu. Tandis que dans les premières régions, ce fut le fardeau pur et simple de recenser un nombre élevé et imprévu de personnes, dans les secondes, ce fut la difficulté de se déplacer sur de longues et rudes distances ou d'entreprendre des traversées hasardeuses en bateau.

Recrutement et formation du personnel

Le secteur de l'éducation a fourni la majorité du personnel temporaire du recensement et les écoles furent fermées fin Novembre et tout le mois de Décembre.

Par exemple, la plus grande partie des agents recenseurs était formée d'étudiants d'établissements secondaires, d'écoles normales et d'universités, ainsi que d'enseignants d'écoles primaires.

Les superviseurs furent recrutés parmi les directeurs des écoles primaires ou secondaires.

Les chefs d'équipe et le personnel supérieur de cette équipe temporaire comportaient 14 directeurs d'école secondaire, 10 inspecteurs et censeurs d'école, des officiers dont 9 du Service d'Agriculture et Forêts et 12 autres d'un niveau équivalent.

On s'est efforcé, d'une part de choisir des personnes originaires de la région où elles allaient travailler, d'autre part, afin d'éviter que le recensement soit assimilé à la collecte des taxes ou au contrôle du respect de la loi, d'exclure les agents employés dans ces branches.

La formation s'est effectuée de façon hiérarchique : par conséquent l'enseignement s'adressa d'abord aux 10 Senior Central Statistics dont les fonctions principales incluaient "serving as supernumerary field officers and as an inspectorate responsible for trouble shooting", pour la surveillance des superviseurs et agents recenseurs et de leur formation et s'assurer que tous les contrôles de terrain étaient effectués.

Vint ensuite la formation des field officers, 8 jours environ à compter du 21 Octobre 1974, dans les chefs-lieux de district et à Freetown.

L'instruction prit la forme d'un séminaire traitant de l'ensemble des principes de base pour tous les participants et plus tard les field officers furent divisés en groupes de travail. Ces groupes étaient dirigés par les membres du Service de Statistiques avec lesquels ils devaient plus tard travailler sur le terrain.

La formation des supervisors intervint du 24 au 28 Novembre 1974, selon le lieu de leur future action, au chef-lieu de district et à Freetown. Elle fut assurée par les field officers sous l'autorité desquels ils allaient travailler.

Selon les mêmes principes furent formés en dernier lieu les agents recenseurs; l'enseignement leur fut donné par les superviseurs sous la direction des field officers.

Le nombre des agents recenseurs recrutés dépassait celui qui était nécessaire pour le recensement, la sélection fut faite par un examen à la fin de la période de formation.

Méthode de dénombrement

Les noms des personnes ayant dormi dans le ménage la nuit du 8 Décembre ont été enregistrés par l'agent recenseur, qu'ils soient ou non résidents habituels de ce ménage. Les visiteurs ont été repris uniquement à la rubrique : lien de parenté avec le chef de ménage et les autres membres du ménage (cette question fut utilisée surtout pour le contrôle des données sur la fécondité).

Par conséquent, les membres du ménage n'ont pas été groupés selon la classification résidents présents et absents et visiteurs et aucune question concernant les résidents absents n'a été posée.

L'utilisation de calendriers historiques

Une des habituelles zones d'ombre dans les recensements en Afrique tropicale est l'âge. Les raisons invoquées pour cet état de choses sont que la majorité des gens ne connaissent pas leurs âges et ne s'y

intéressent pas. Devant cette situation, les statisticiens de recensements ont été amenés à consacrer beaucoup de temps à préparer les agents recenseurs à affronter le problème sur le terrain. Pour les y aider, ils sont en général munis d'un calendrier comportant, les événements importants tels que le couronnement d'un nouveau chef, la survenue de désastres naturels (inondations, pluies,...) etc., afin que les recensés puissent approximativement repérer leurs dates de naissance par référence aux dates correspondantes. Ces événements locaux ont pu être rassemblés avant le recensement de 1974; mais sans doute en raison des délais trop brefs, ces indications n'ont pas pu être résumées pour chaque circonscription et n'ont donc pas pu être communiquées aux agents recenseurs afin d'être utilisées lors du recensement.

Dans quelques cas, comme l'étude de Okoye basée sur un échantillon des enregistrements d'interviews opérés dans la Région Occidentale, les agents recenseurs ont improvisé des listes d'événements locaux "afin de repérer les dates de naissance de leurs recensés qui ignoraient leurs âges"⁽¹⁴⁾. Ceci a dû être assez artisanal et confirme l'intérêt de listes systématiquement collectées et résumées au bureau. Comme la conclusion de Okoye à ce sujet le dit : "L'analyse des données provenant de la transcription de l'âge a montré que la plupart du temps, les âges indiqués étaient basés sur des estimations. Dans l'analyse des données du recensement, il sera par conséquent prudent de considérer que toutes les structures par âge comportent les déformations habituelles aux pays en développement"⁽¹⁵⁾.

La zone de dénombrement était l'unité de base utilisée pour le comptage.

Ces unités comportaient en moyenne : en zone rurale, 140 mapped dwellings, en zone urbaine, 180 mapped dwellings.

Il fallait au maximum dix jours - sauf dans quelques zones difficiles - à un agent recenseur, pour dénombrer la population d'une zone.

Le superviseur avait la responsabilité de 5 à 8 zones de dénombrement et dont de 5 à 8 agents recenseurs.

Le field officer qui contrôlait 12 superviseurs était lui-même supervisé par les Senior Central Statistical Officers.

(14) S.C. Okoye, Population Census Interviews - The Sierra Leonean Experience. Freetown : Demographic Unit, Fourah Bay College, 1976.

(15) S.C. Okoye, Population Census Interviews.

Publicité

La campagne de publicité a démarré avec le début du programme de recensement et s'est intensifiée à l'approche du dénombrement.

Par exemple, avant le passage de l'équipe chargée de la mise à jour de la cartographie, des lettres ont été envoyées aux chefs traditionnels, aux chefs éminents souverains "Paramount-chiefs", pour leur expliquer l'objet du recensement et afin de dissiper les craintes que cette opération pouvait susciter par assimilation à l'impôt, aux élections, au service militaire.

De Juin 1973 à la date du dénombrement, chaque chef de district eut pour tâche d'informer la population : visite dans les écoles et entretiens sur le but du recensement, les avantages à en tirer, discussions avec les chefs de village et autres autorités locales pour leur demander d'obtenir la collaboration de la population au cours du dénombrement.

Pour obtenir que tous les principaux ministères soient impliqués dans le recensement, les secrétariats permanents de tous les ministères furent cooptés par le Comité Interministériel qui était le maître d'oeuvre du recensement.

A l'approche de la date du dénombrement, la campagne publicitaire fut intensifiée. Environ un mois avant, un officier du bureau du recensement et un spécialiste de l'information et des relations publiques furent nommés pour prendre en charge la campagne publicitaire; ils préparèrent les textes publicitaires, transmis à la population par la presse, après avoir été traduits en quatre langues. Deux semaines après, ces agents parcoururent le pays et donnèrent des entretiens dans les villes de province.

La radio, considérée comme le meilleur moyen pour toucher la population des zones rurales, fut également utilisée et la première émission fut une annonce du Président de Sierra Leone.

Le Commissaire au Recensement parla le 4 Octobre et à compter de ce jour jusqu'à la date du dénombrement, une cinquantaine d'heures d'émission furent réservées au recensement, précédées par un calypso spécialement composé pour la circonstance. Ces programmes étaient diffusés dans les quatre langues locales courantes.

Le 7 Décembre, veille du recensement, le Président fit une seconde intervention à la radio demandant la coopération de la population; le Commissaire au Recensement tint deux conférences de presse au cours desquelles journalistes et autres furent informés et purent poser des questions relatives aux différentes phases du recensement.

Omissions. Surestimations

De l'avis général des experts, le décompte total du recensement comporte des omissions; la cause principale est la date elle-même de l'opération qui s'est déroulée à une période de vacances; il apparaît que les résidents absents n'ont pas été recensés dans leur résidence habituelle (car ils étaient absents la nuit du recensement) et ne l'ont probablement pas été comme visiteurs dans les ménages où ils se trouvaient cette nuit-là.

Une autre sous-estimation concerne les jeunes gens des districts de Kono et Keneme (alluvial diamond areas), ainsi que le montre la comparaison des distributions par âge des recensements de 1963 et 1974 qui présentent un profil similaire - déficit des jeunes hommes de 15 à 29 ans.

Il y eut, de plus, quelques problèmes dans la délimitation des âges et dates. Par exemple, au sujet de la question sur la fécondité, la dernière caractéristique pour obtenir une estimation de la fécondité actuelle, la date de naissance du dernier enfant survivant, on a constaté le phénomène de télescopage.

En ce qui concerne la question sur la survie des parents, il semble qu'on ait pris en compte des parents autres que les parents biologiques, par suite de l'attribution abusive, par respect, des titres de "père" et "mère".

6. Exploitation

Une opération peu connue mais importante, qui a lieu après le dénombrement, est le résumé, sous forme de tableaux, de l'information recueillie. Ce travail volumineux est fait à l'aide d'un ordinateur à grande vitesse, car il faudrait un temps et un labeur considérables pour l'effectuer à la main. Nous pouvons diviser cette étape du travail en cinq parties : saisie, codification, perforation, tabulation et vérification.

Malgré les contrôles effectués par les superviseurs, certaines informations inscrites par les agents recenseurs seront encore affectées d'erreurs d'un type ou d'un autre. Elles sont en général de deux sortes : a) celles qui peuvent être corrigées en se référant aux autres caractéristiques connues des recensés; on peut les qualifier d'erreurs optionnelles, comme l'omission du sexe; b) l'autre type, les erreurs non optionnelles, sont celles dont la correction en bureau n'aurait pas de base, par exemple l'omission de l'âge ou du lieu de naissance d'un recensé.

Un programme spécial a été écrit pour l'ordinateur afin d'identifier ces erreurs, et en cas d'erreurs optionnelles, de les corriger. Pour les erreurs non optionnelles, il a été décidé de faire des contrôles spéciaux lorsque les limites de tolérance pour ces erreurs dépassaient dans chaque rubrique 5 %. Heureusement, dans l'ensemble, les pourcentages d'erreurs, aussi bien optionnelles que non optionnelles, tombaient au-dessous de ce niveau.

Pendant la codification, les caractéristiques des personnes qui apparaissent dans les formulaires sont transcrites en chiffres, appelés "codes". Le chiffrage a été effectué sur the completed census questionnaire forms qui furent ensuite reliés. La saisie se fit sur cartes perforées IBM avec, ensuite, transcription sur bandes.

La codification de l'information a commencé peu de temps après le dénombrement, soit à la mi-Janvier 1975 et la perforation quelque deux mois après. Les deux opérations ont demandé chacune environ un an.

Parmi la première série de rubriques à être codifiées, se trouvaient les localités, c'est-à-dire quelque trente mille lieux où des habitants ont été recensés. Selon la nomenclature spéciale conseillée, chaque localité s'est vue attribuer un code unique. Toutefois, ceci n'a pas complètement résolu le problème d'identification pour les lieux dotés du même nom. En second lieu, une difficulté plus grave, que les administrateurs, les linguistes et diverses institutions concernées par les problèmes de culture devraient essayer de surmonter, au moins avant le prochain recensement, était le manque de libellé standard des noms de localités. A cause de ce fait, les codificateurs étaient amenés à accepter les appellations de noms de lieux données par les agents recenseurs. Une circonstance malheureuse a été que quelques noms de lieux apparaissaient dans notre liste des localités sous des appellations différentes de celles du recensement de 1963.

Dans la codification du questionnaire de base, un grand nombre de problèmes a été rencontré; certains étaient dûs à diverses fautes d'omission, d'autres à une mauvaise interprétation inconsciente ou consciente. Dans le cas d'omissions de la variété non optionnelle, les codificateurs devaient inscrire un code "non déclaré".

A part ces cas, les deux problèmes majeurs de la codification ont été le lieu de naissance et les questions économiques.

Pour la question "lieu de naissance", les agents recenseurs devaient inscrire le nom de la circonscription dans laquelle la personne était née et pour les personnes nées à l'étranger, le nom du pays. Mais dans de nombreux cas, le nom de la localité, et non celui de la circonscription était indiqué, ou encore pire, pour d'autres cas, rien n'était mentionné; souvent, il s'agissait d'un absent ou d'un visiteur au sujet duquel le répondant n'était pas capable de fournir l'information.

Déduire les noms des circonscriptions était facile lorsqu'il s'agissait de localités bien connues, telles que Bo, Kenerya, Freetown et Port-Loko, mais a posé des problèmes pour : a) les villes qui ont le même nom, d'ailleurs nombreuses en Sierra Leone, b) les lieux peu connus. Dans ces cas, il a été fait recours au code "non déclaré".

Les questions économiques, c'est-à-dire sur l'activité, la branche économique, le statut, ont soulevé des problèmes spéciaux à tous les niveaux du recensement : modèle de questionnaire, dénombrement, codification, etc.

Le code du recensement sur l'activité a été adapté à partir de la Classification Internationale Type des Activités, système préparé par le BIT, pour tenir compte des conditions spéciales de la Sierra Leone. La Classification du BIT a été écrite pour servir de référence mondiale afin de faciliter la comparaison internationale de ce type de statistiques. Inévitablement, quelques unes des rubriques ne coïncident pas exactement avec quelques activités de la Sierra Leone. De plus, certaines activités particulières telles que fabricant de vin de palme ou d'huile de palme, herboriste ou encore les diverses catégories de cultivateurs - riz, café, arachide, etc. - sont soit absentes, soit englobées dans de plus larges rubriques.

Le même type de problèmes a été rencontré avec la Classification Internationale-Type des branches économiques, système utilisé pour le code des branches économiques, qui a été également adapté pour convenir aux besoins de la Sierra Leone.

La liste ci-dessus de problèmes n'est pas exhaustive. Il y a également des difficultés mineures, comme la mauvaise dénomination de certaines activités individuelles ou collectives. Des mécaniciens non qualifiés et non alphabétisés étaient, par exemple, dénommés ingénieurs. En raison de toutes ces difficultés, plus le fait que trois codes détaillés étaient utilisés pour ces questions, la codification de l'activité a nécessité un contrôle étroit et fréquent.

La plus grande critique de l'auteur au sujet de ces questions, basée sur son expérience du dénombrement et des autres aspects du travail de recensement, concerne le sort à faire au nombre indéterminé de femmes rurales inscrites comme ménagères. Comme le mentionne une monographie récente de Dunstan Spencer, ces femmes en plus de leurs travaux ménagers jouent un rôle capital dans le système d'exploitation agricole. Il semble ainsi que nous aurions tendance à gonfler le nombre de ménagères et à sous-estimer celui des femmes cultivatrices⁽¹⁶⁾.

(16) D.S. Spencer, "African Women in Agricultural Development : A case study of Sierra Leone", Michigan State University, Department of Agricultural Economics, African Rural Economy Working Paper, N° 11. Des auteurs comme Etienne Van de Walle sont d'avis qu'en raison des problèmes de définition et de méthodologie, les réalisateurs de recensements africains doivent encore recueillir avec succès de bonnes statistiques sur les questions économiques. Parmi les défauts des précédents recensements à ce sujet, il a identifié les trois suivants :

- a) la définition de la population économiquement active et inemployée dans une situation de sous-emploi généralisé;
- b) "la classification incorrecte des femmes dans l'agriculture comme ménagères et non membres de la force de travail";
- c) la classification du petit commerce, soit comme activité traditionnelle, soit comme branche moderne d'activité.

(voir E. Van de Walle, "Population Growth and Socio-economic change in West Africa." New York, Columbia University Press, 1975).

Les raisons d'un recensement défectueux à l'égard de cette question sont les suivantes : a) le défaut de question (s) subsidiaire (s) pour les femmes qui ont indiqué "ménagère" comme profession, afin de savoir si cela était leur seule ou principale activité, et b) la tendance des agents recenseurs de recourir à la solution de facilité en inscrivant "ménagère" sans insister puisque les deux autres questions sur la branche économique et le statut deviennent alors sans objet.

Programmes d'exploitation et de tabulation

L'ordinateur a été utilisé pour saisir les données, les tabuler et en tirer les diverses rubriques puis transférer l'information vérifiée sur les bandes magnétiques. Il est actuellement en train de produire la quarantaine de tableaux dont la publication est projetée, au moyen du programme COCENTS, mis au point par le Bureau de Recensement des Etats Unis.

L'ordinateur du Service Central de Statistique, qui a fait et fait encore ce travail, est d'un ancien modèle, l'IBM 360/20, en proie à des pannes fréquentes.

Cette raison, outre les coupures régulières de courant, ont retardé d'à peu près un an l'achèvement du travail. Cependant, nous espérons qu'après l'installation du nouveau et plus important modèle - le système IBM 3/10 - la tâche sera vite terminée.

C. QUESTIONNAIRE

Contenu du questionnaire de 1974 (Annexe V) et comparaison avec celui de 1963.

Onze critères ont été retenus en 1974, dix en 1963, dont la plupart sont communs :

- Nom
- Relation avec le chef de ménage
- Sexe
- Age
- Lieu de naissance

- Education
- Activité économique
- Nationalité, tribu.

La question sur l'alphabétisme posée en 1963, n'a pas été reprise en 1974. Par contre pour ce dernier recensement, trois nouvelles rubriques apparaissent : orphelinage, fécondité et durée de résidence.

D. TABULATION. PUBLICATION

1. Programme de tableaux

- 1 - Population par sexe et aire de dénombrement (par chefferie, district et province).
- 2 - Population par sexe et localité classée alphabétiquement (par chefferie).
- 3 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge et chefferie (par district et province).
- 4 - Population par sexe et année d'âge (0-84, 84 et +, ND) (pour le pays).
- 5 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge et tribu ou nationalité (par district) avec sous-totaux : Sierra Léonais, Autres Africains, Autres.
- 6 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge, fréquentation scolaire (jamais à l'école, à l'école, a quitté l'école, ND) et groupe de nationalités (Sierra Léonais, Autres Africains, Autres) par district.
- 7 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge, instruction (aucune, primaire, secondaire, plus, ND) et groupe de nationalités (par district).
- 8 - Population inscrite à l'école par sexe, âge (0-4, 5-19, par année d'âge, 20-24, groupe quinquennal, 35 et plus, ND) et degré d'instruction (par district).
- 9 - Population ayant quitté l'école par sexe, groupe quinquennal d'âge et instruction (par district).
- 10 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge, survivance des parents (père en vie, décédé, ND, mère en vie, décédée, ND) pour le pays.
- 11 - Population de 12 ans et plus par sexe, groupe quinquennal d'âge (12-14, 15-19, ... 60 et plus, ND) et activité économique (occupé, sans travail, ménagère, étudiant, ND) par district.
- 12 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, âge et occupation (par district).
- 13 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, instruction (aucune, primaire, secondaire, plus, ND) et occupation (par district).

- 14 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, occupation et branche d'activité (1 chiffre) par district.
- 15 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, âge et branche d'activité (par district).
- 16 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, instruction et branche d'activité (par district).
- 17 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, âge et statut de l'emploi (employé du Gouvernement central, des autorités locales, des services publics, des entreprises d'Etat, du secteur privé, employeur, indépendant, aide familial, ND) par district.
- 18 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, occupation et statut de l'emploi (par district).
- 19 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, instruction et statut de l'emploi (par district).
- 20 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, branche d'activité et statut de l'emploi (par district).
- 21 - Population sans travail et ménagères de 12 ans et plus, par sexe, âge et instruction (pour le pays).
- 22 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, groupe de nationalités et occupation (par district).
- 23 - Femmes de 12 ans et plus, par groupe quinquennal d'âge et nombre total d'enfants nés vivants (à la maison, ailleurs, décédés) par instruction (par district).
- 24 - Femmes de 12 ans et plus, par âge et nombre total d'enfants nés vivants (0-10 et plus, ND) par instruction (par district).
- 25 - Femmes de 12 ans et plus, par âge, date de la dernière naissance vivante et survie de l'enfant (par district).
- 26 - Femmes de 12 ans et plus ayant eu des enfants en 1974 et 1973 et à une date non déclarée, par âge et nombre d'enfants nés vivants au total (0-10 et plus) par district.
- 27 - Femmes de 12 ans et plus ayant eu des enfants en 1974, par âge et selon l'âge du mari (pour le pays).
- 28 - Population par sexe, groupe quinquennal d'âge et taille du village.
- 29 - Population par sexe, instruction et taille du village.
- 30 - Population par sexe, fréquentation scolaire et taille du village.
- 31 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, occupation et taille du village (100.000 ou plus, 50.000-99.999, 20.000-49.999, 10.000-19.999, 5.000-9.999, 2.000-4.999, 1.000-1.999, 500-999, 200-499, 100-199, 0-99).
- 32 - Population occupée de 12 ans et plus, par sexe, branche d'activité et taille du village.
- 33 - Femmes de 12 ans et plus, par groupe quinquennal d'âge, avec le nombre total d'enfants nés vivants (à la maison, ailleurs, décédés) par taille du village.

- 34 - Femmes de 12 ans et plus, par âge et nombre d'enfants nés vivants (0-10 et plus, ND) par taille du village.
- 35 - Femmes de 12 ans et plus, par âge, date de la dernière naissance et survie de l'enfant, par taille du village.
- 36 - Femmes de 12 ans et plus ayant eu des enfants en 1974 et 1973 par âge, nombre d'enfants nés vivants au total et taille du village.
- 37 - Population des villes de 5.000 habitants et plus par sexe, groupe décennal d'âge, instruction (aucune et ND, primaire, secondaire) et chefferie de naissance.
- 38 - Population des villes de 5.000 habitants et plus, âgée de 12 ans et plus, par sexe, activité économique (au travail, sans travail, ménagères, étudiants, ND) et chefferie de naissance.
- 39 - Population des villes de 5.000 habitants et plus, par sexe, groupe décennal d'âge et durée de résidence (0, 1-4 ans, 5-9 ans, 10 ans et plus, ND).
- 40 - Population dans des sociétés secrètes par sexe et âge (0-9, par année 10-19, 20 et plus, ND).

2. Publications

Notre programme de publication est le suivant : dès que la série complète de tableaux sera sortie et qu'ils auront satisfait à nos spécifications, ils seront adressés aux imprimeries. La publication suivante sera la méthodologie détaillée du recensement. Une troisième publication consistera en l'étude analytique : a) des pyramides des âges, b) de la fécondité et de la mortalité.

D'autres études telles que la migration, l'éducation et le statut économique suivront, selon les fonds disponibles et les personnes intéressées qui pourront coopérer, avec le personnel du Service, à ces travaux.

Finalement, comme les tableaux du recensement seront fournis seulement pour les principales régions administratives et pour les assez grandes localités (par exemple d'une population de 500 habitants et plus), les besoins des utilisateurs intéressés par les petites zones seront satisfaits par les listings de population (totaux, hommes et femmes) qui vont être préparés pour les quelque trente mille localités dénombrées. Etant donné l'ampleur de cette publication, seulement quelques exemplaires en seront tirés qui seront diffusés dans les centres importants de recherche, tels que les bibliothèques d'universités.

E. EVALUATION

Comme un recensement est un exercice de statistique, les statisticiens doivent être en position d'offrir une analyse objective de son exactitude. "La pratique d'un bon recensement nécessite beaucoup de soin et l'évaluation de la complétude et de l'exactitude de ses résultats"⁽¹⁷⁾. Une enquête post-censitaire, entre autres méthodes, mesure directement le degré de complétude d'un recensement.

En gros, une enquête post-censitaire s'efforce de dupliquer l'information recueillie dans un recensement à partir de zones de dénombrement représentatives, sélectionnées scientifiquement et de comparer celle-ci avec les matériaux provenant du recensement, afin de voir les différences existant entre les deux systèmes de collecte de données. Habituellement, en raison des dispositions spéciales prises pour l'enquête post-censitaire, telles que le choix d'agents recenseurs et de superviseurs de niveau supérieur, on suppose qu'elle fournit les meilleurs résultats⁽¹⁸⁾.

Quoiqu'en 1963 une enquête post-censitaire avait été déjà réalisée, il fut décidé d'en prévoir une nouvelle en 1974. Certains disent qu'en dépit du fait qu'une enquête post-censitaire soit un exercice statistique valable dont l'utilité ne peut être mise en doute, sa mise en oeuvre tourne court la plupart du temps. Ce défaut d'enquête post-censitaire, on l'a vu par la suite, déjoua son propos.

L'expérience de 1963 semble confirmer quelques uns des doutes nourris à son sujet. Par exemple, pour la minimisation des problèmes de contrôle, une enquête post-censitaire devrait, idéalement, avoir lieu immédiatement après un recensement et ses résultats devraient être connus dans les plus brefs délais. Mais en 1963, bien que la majorité de l'échantillon de l'enquête post-censitaire eût été couverte environ un mois après le recensement, pour quelques autres unités l'affaire dura bien trois mois. Chose plus grave, dans le reste de l'échantillon, rien n'avait encore démarré six mois après le recensement. De ce fait, le travail de vérification sur le terrain eut lieu durant la saison des pluies, quand les déplacements sont en général malaisés⁽¹⁹⁾.

(17) Principes et recommandations (déjà cité).

(18) United Nations, E.C.A., "Technical Report on the Post Enumerating Survey for Coverage Evaluation of African Population Censuses", Papier présenté à la 9ème Conférence des Statisticiens d'Afrique, Lomé, Togo, Octobre 1975.

(19) Population Census of Sierra Leone.

Il n'est pas étonnant que les résultats soient sujets à caution : "L'analyse a indiqué que les résultats de l'enquête post-censitaire tendent à surestimer le sous-dénombrement du recensement". Ceci va clairement à l'encontre du but de l'opération dont on attendait des résultats meilleurs que ceux du recensement.

C'est probablement en raison de considérations de cette sorte qu'il a été décidé de ne pas faire en 1974 d'enquête post-censitaire. Mais le calendrier peu adapté du recensement aurait bien aussi causé des difficultés en cas d'enquête post-censitaire.

"Avec un dénombrement fait en Décembre, la tâche de rapprochement et d'appariement, si elle avait été tentée, aurait été difficile car elle coïncidait avec la récolte de riz, une nouvelle saison de pêche et les visites de vacances, toutes occasions de migrations à court terme"⁽²⁰⁾.

Ces facteurs ont du reste, dans une certaine mesure, affecté le dénombrement lui-même.

De même, demeure non résolue la lancinante question : quelle a été la couverture du recensement de 1974 ? Sans enquête post-censitaire ou d'autres sources de données démographiques, telles que le système d'état civil pour l'enregistrement des naissances et les décès pour l'ensemble du pays, il est encore plus difficile de le dire. Toutefois, d'autres méthodes de contrôle de qualité, comme les rapports des superviseurs et des chefs de secteur sur les mouvements de population, etc., depuis 1963, les tailles des ménages résultant des Enquêtes de ménage des années 1960 et les projections basées sur celles-ci ainsi que les chiffres du recensement de 1963, nous permettent d'estimer la limite vraisemblable d'erreurs, bien qu'avec une marge beaucoup plus grande d'incertitude que si nous avions pu disposer d'une enquête post-censitaire bien organisée.

CONCLUSION

Le recensement de 1974 a confirmé qu'une telle opération statistique ne peut être réalisée à la hâte. Sûrement, la plupart des opérations préparatoires, comme la cartographie, la mise au point du questionnaire, etc., qui ont été effectuées selon le calendrier initial, ont

(20) M. Crone, "1974 Population Census".

été correctement exécutées. Mais les dispositions précédant immédiatement le dénombrement ont été prises à la hâte. Ce défaut, joint au choix du mois de Décembre pour la période de dénombrement, alors qu'il connaît d'intenses mouvements de population, ont créé beaucoup de problèmes.

Cependant, en dépit de ces erreurs méthodologiques et autres, telles que l'éternel problème de mauvaise appréciation de l'âge, propre aux recensements africains, l'auteur a le sentiment que ce recensement :

- a) donnera un total de population aussi sûr que celui d'autres pays africains pour les années 1970, et
- b) fournira une information utilisable sur la situation démographique et socio-économique du pays.

ANNEXES

- I - Résultats provisoires du Recensement de la Population, Sierra Leone 1974, nombre de chiefdoms et de zones de dénombrement par province et district.
- II - Population de Sierra Leone d'après les recensements de 1911 à 1974 et taux annuel d'accroissement.
- III - Organigramme du recensement de 1974.
- IV - Budget du recensement.
- V - Questionnaire du recensement de la population 1974.

ANNEXE I

RESULTATS PROVISOIRES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION, SIERRA LEONE 1974,
NOMBRE DE CHIEFDOMS ET D'AIRES DE DENOMBREMENT PAR PROVINCE ET DISTRICT.

Aires	Effectifs 1974 de population (provisoires)	Nombre de chiefdoms	Nombre d'aires de dénombrement
SIERRA LEONE	2.729.479	150	2.548
<u>PROVINCE SUD</u>	596.055	52	703
District :			
Bo	217.349	15	239
Bonthe	87.239	11	116
Pujehun	102.777	12	124
Moyamba	188.690	14	224
<u>PROVINCE EST</u>	773.501	44	680
District :			
Kailahun	180.571	14	176
Kenema	264.895	16	253
Kono	328.035	14	251
<u>PROVINCE NORD</u>	1.045.583	52	908
District :			
Bombali	233.192	13	188
Kambia	155.112	7	134
Koinadugu	157.959	11	192
Port Loko	292.853	10	228
Tonkolili	206.467	11	166
<u>ZONE OUEST</u> *	314.340	2	257

* Nous avons pris les deux régions administratives de cette zone
Greater Freetown et the Western Rural Area comme Chiefdoms.

ANNEXE II

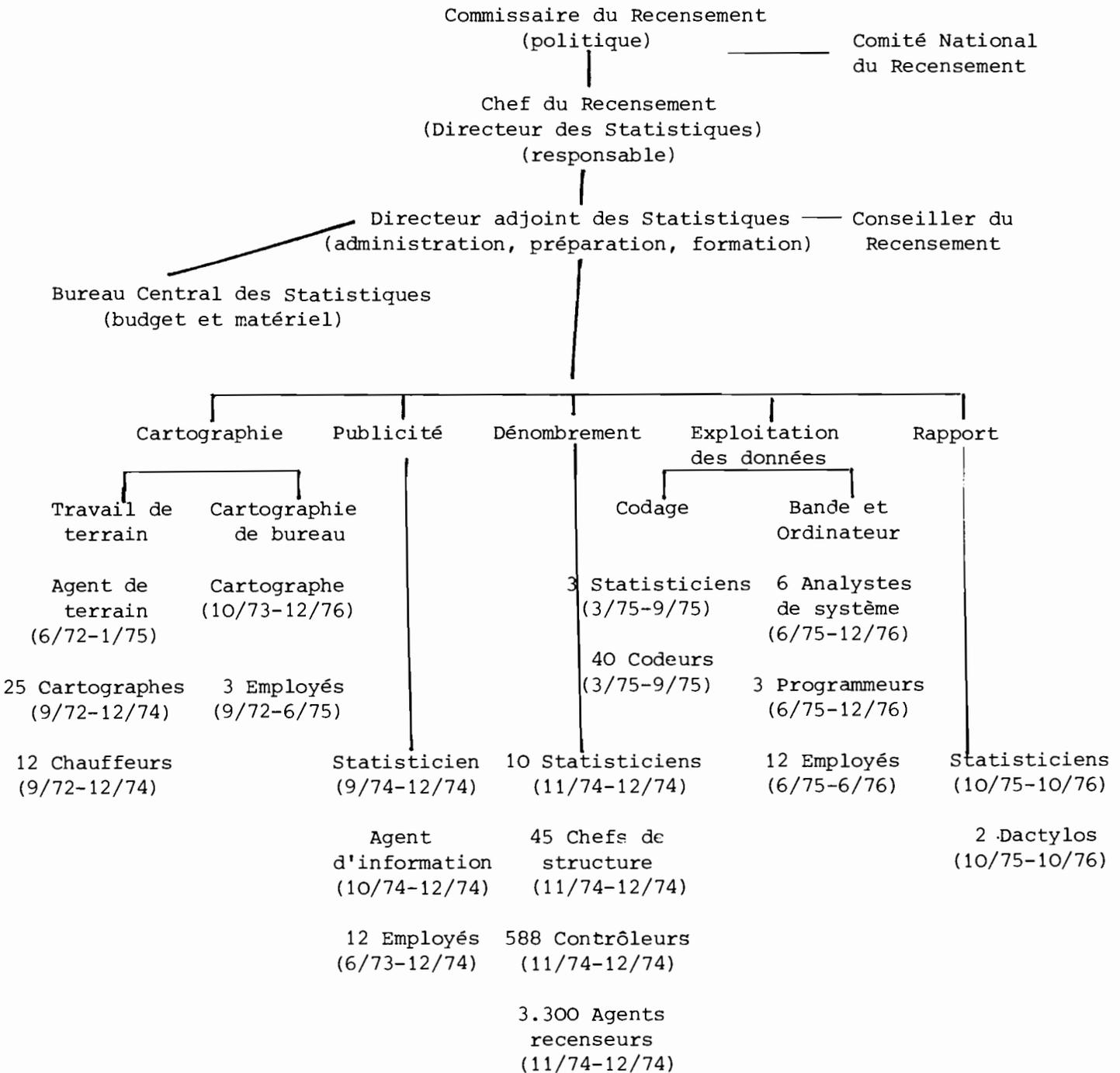
POPULATION DE SIERRA LEONE D'APRES LES RECENSEMENTS, DE 1911 A 1974
ET TAUX ANNUEL D'ACCROISSEMENT.

Année de recensement	Population	Taux annuel d'accroissement (%)
1911	1.403.132	
1921	1.540.554	1,1
1931	1.768.480	1,4
1948	1.858.275	0,3
1963	2.180.355	1,1
1974	2.729.479	2,0

Sources : Census Reports.

ANNEXE III

ORGANIGRAMME



Note. Les indications ci-dessus sont d'ordre général. C'est ainsi que les nombres de l'équipe ont par exemple varié et les cartographes de terrain ont travaillé sur le recensement pilote et la publicité aussi bien qu'en cartographie. Les dates sont approximatives.

ANNEXE IV

BUDGET - Composantes (Leones)

Rubrique	Cartographie	Recensement pilote	Publicité	Dénombrement	Exploitation	Publication	Divers
PERSONNEL							
Statisticiens	5.000	5.000	5.000	8.000	8.000	3.000	10.000
Comité							
Conseiller	30.000	11.000	1.000	40.000	2.500	28.000	
Analyste							
Système					45.000		
Cadres de terrain	6.000			600			
Cadres de district		500	18.000	8.000			
Cartographes	32.000	1.000	1.000	3.000			
Conducteurs	10.000	500	1.000	3.000			
Chef cartographe	2.000					1.000	
Employés	8.000	500	1.000	1.000		2.000	
Messagers				1.000			4.500
Codeurs					36.000		2.000
Personnel de terrain				300.400			
EQUIPEMENT LEGER							
Matériel de dénombrement	500	1.000		47.000			
Matériel d'exploitation					13.000		
Matériel de publication						6.000	
EQUIPEMENT LOURD							
Landrovers	35.000	6.000	10.000	10.000			
Location d'ordinateur					87.500		
Cartographie						8.500	
Fournitures de bureau							7.000
Comité							4.000
AUTRE							
Opération et Intendance	50.000	2.000	5.000	67.000			
Divers	2.000		3.000	10.000			
TOTAL (1.020.000)	180.500	27.500	45.000	499.000	192.000	48.500	27.000
100 %	18	2	4	50	19	5	2

FA No.....
 VILLAGE OR LOCALITY.....
 CHIEFDOM.....
 HOUSEHOLD No.....

ANNEXE V

STRICTLY CONFIDENTIAL

REPUBLIC OF SIERRA LEONE
 POPULATION CENSUS 1974

Serial No 41

NAME	FOR		ALL PERSONS										FOR ALL PERSONS AGED TWELVE YEARS AND OVER			FOR ALL FEMALES AGED 12 AND OVER				
	RELATIONSHIP State Relationship to Head and Other Members of the Household	SEX Write 'M' or 'F'	AGE State age in Completed years	NATIONALITY OR TRIBE For Sierra Leoneans State Tribe for Non-Sierra Leoneans State Nationality	BIRTH PLACE If born in Sierra Leone State Chief- dom of birth. If born outside Sierra Leone State Country of Birth	RESIDENCE How long has he/ she been living in this Chiefdom? State Completed years.	EDUCATION		IS FATHER ALIVE? YES OR NO	IS MOTHER ALIVE? YES OR NO	WORK DONE IN THE LAST TWELVE MONTHS			HOW MANY CHILDREN HAS THIS WOMAN BORN ALIVE WHO			PARTICULARS OF HER MOST RECENT LIVE BIRTH			
							Occupation State kind of job done in the last Twelve Months	Industry State kind of Business or Product			Employment Status State whether Private Employee Government Employed Employer Self Employed Unpaid Family Worker	were here Last Night?	were else- where last night?	have died?	Is the last born child still alive? Yes or No	Date of Birth				
																Year	Month			
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	(i)	(j)	(k)	(l)	(m)	(n)	(o)	(p)	(q)	(r)	(s)	(t)	
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				

Date of Enumeration.....

Enumerator's Signature.....

Supervisor's Signature.....